

A close-up portrait of Marie-Anne Frison-Roche, a woman with short blonde hair, smiling slightly. She is wearing a black cardigan over a white collared shirt. A small black microphone is clipped to her shirt. The background is a blurred indoor setting.

# Marie-Anne Frison-Roche

## L'engagée.

*Mercredi 29 octobre, avant une session extraordinaire des Grandes Questions du Droit, Marie-Anne Frison-Roche a accordé un entretien de près d'un quart d'heure au Parvenu, à Europe N'Roll et à CourtMaisTrash. Marie-Anne Frison-Roche est revenue sur son statut et rôle de professeur d'université, ses engagements et son avenir.*

Propos recueillis par **Aurélien Valeri et Charles Bonnaire**  
Photographies par **Léa Bouquet**

**vement impressionnant : major de l'agrégation de sciences criminelles ou bien mention très honorable avec félicitations du jury à votre thèse. Comment en arrive-t-on à faire des études de droit aussi approfondies, et est-ce que le droit a toujours été une vocation pour vous ?**

Je n'ai pas l'habitude de répondre à des questions personnelles... Vous trouvez qu'il s'agit d'études longues avez-vous dit ?

**Longues et impressionnantes, effectivement.**

**C**omment définiriez-vous le rapport que vous avez avec les étudiants des campus en région, et notamment ceux de Nancy, puisque je crois que vous êtes née dans la région ?

Cela fait beaucoup de questions en une seule ! En ce qui concerne le rapport particulier avec les étudiants en campus en région par rapport au campus de Paris, pour moi ce sont tous des campus. C'est donc la même chose. Il y a une promotion, donc je ne vois pas de rapport particulier, à vrai dire. Comme vous le savez, j'utilise beaucoup internet, j'ai donc en face de moi une sorte de personne, qui s'appelle la promotion et cela fait presque une masse, j'espère que vous ne prenez pas mal ce terme ; c'est une promotion. Ainsi, certains me voient immédiatement, d'autres me voient en décalé. Je ne comprends pas d'ailleurs très bien combien de jours de décalage il peut y avoir. Je reçois des questions et j'y réponds. Je ne sais jamais d'où les étudiants viennent, parce que les étudiants ne disent pas, et ils ont bien raison, s'ils sont de Paris, de Nancy ou de Menton. Je ne peux donc pas répondre à la première partie de votre première question.

Si j'ai un rapport particulier avec les étudiants de Nancy ? De ce fait, non. Néanmoins, si je parviens à discerner dans une question une sensibilité à un auteur allemand, peut-être que je peux me dire qu'il ou elle est de Nancy. Mais il peut très bien y avoir un étudiant de Menton, qui aime aussi Kelsen ou bien qui aime Savigny. C'est aussi possible, donc ça n'a pas de rapport. C'est vrai que j'aime beaucoup cette région, car je suis née en Lorraine.

**Nous avons étudié votre CV pour cette interview et nous avons vu qu'il était relativement long, relatif-**

Cela traumatise beaucoup certains maîtres de conférence qui récemment ont écrit sur Facebook qu'ils avaient lu mon CV et vu le nombre de livres et d'articles que j'avais écrits, et que cela leur avait donné un coup au moral. Je leur ai répondu : « Non, courage, courage, la quantité n'a aucun rapport avec la qualité. » Il ne faut jamais être impressionné par des études longues, ce n'est qu'affaire de patience. Ce ne sont pas toujours les meilleurs qui sont les plus patients. Ce sont souvent, au contraire, les plus intelligents qui vont très vite. Je dis ça, si vous avez l'intention de faire des études longues... Vraiment, ne passez pas trop de temps à faire des études ! Les personnes qui comme moi mettent à peu près 15 ans à faire des études, et j'ai fait des études de philosophie en même temps, ne devraient pas en tirer gloire. Il faut passer vite dans la vie, et ne pas trop passer de temps dans les livres.

Pourquoi ai-je fait du droit ? Principalement du droit, mais j'ai fait aussi un peu de philosophie et de sociologie. C'est assez simple, c'est parce que j'ai le souci du juste. Je pense que la matière qui pourrait faire en sorte que le monde soit un peu moins injuste, ce serait le droit. Je vais même faire une mention personnelle, puisque vous me posez une question personnelle. Il se trouve que dans ma famille, il y avait un très grand magistrat, qui a notamment participé à la dénazification après-guerre. Il y a été directement confronté. Il a aussi été procureur général à Alger pendant les événements. Il me racontait cela quand j'étais enfant, et j'ai compris que pour moi, le droit, c'est quelque chose qui est là pour faire reculer l'injustice. Il était confronté à des gens qui en tuaient d'autres ou l'avaient fait, parfois, d'une façon atroce. Donc il ne s'agissait pas de petites injustices, mais de grandes et il exerçait ce métier pour cela. Il ne gagnait pas beaucoup d'argent, je ne pense pas que le droit ne soit qu'une technique et qu'il faille faire du droit que pour devenir riche ; ce n'est pas fait pour cela, c'est fait pour que le monde soit un peu moins injuste. Par ailleurs, ayant eu la grande



L'entretien en intégralité, filmé par **Xavier Trémenbert**, est à retrouver sur les réseaux sociaux via la page Facebook Sciences Po TV Nancy.

«Je pense que la matière qui pourrait faire en sorte que le monde soit un peu moins injuste, ce serait le droit. Je vais même faire une mention personnelle puisque vous me posez une question personnelle.»





chance de connaître Carbonnier, il disait toujours « il n'y a pas de petits et de grands ». Vous voyez, je viens de dire que j'ai fait du droit et que j'ai appris le droit avec mon grand-oncle qui était donc procureur général, qui s'est occupé de grandes injustices, mais dans votre famille un enfant peut très bien ressentir quelque chose comme une injustice et pour lui, cela en sera une grande. Ainsi le droit de la famille, que je ne pratique pas, puisque je suis spécialiste du droit des affaires, c'est un droit très important, parce que c'est le droit des enfants et que le droit des enfants, c'est le droit de la justice aussi.

**Avant de commencer votre premier cours vous développez l'idée selon laquelle les professeurs d'université doivent donner leur avis. Vous n'hésitez donc pas à le faire dans votre cours. Ne pensez-vous pas que votre engagement sur certains sujets ne nuise pas à l'objectivité de votre cours ? Est-ce que vous pensez que cela est réellement nécessaire ?**

Il faudrait déjà que vous me disiez ce qu'est l'objectivité puisque l'objectivité n'existe pas. Donc je peux faire semblant, étant maline, d'être objective. Je sais très bien le faire.

Je pourrais très bien vous présenter le droit d'une façon neutre, objective et aller même plus loin dans la rhétorique en vous présentant le droit d'une façon scientifique. Comme cela, je pourrais vous convaincre et après faire de vous des petits robots, lancés dans la nature avec une représentation du droit qui serait la mienne, et puis comme vous êtes jeunes, peut-être que vous m'auriez crue. Comme je suis honnête, je préfère vous dire que le droit, ce sont des opinions. Je vous donne la mienne. Comme ça, vous pouvez rentrer chez vous et dire « Vraiment elle exagère ; moi, je n'ai pas la même opinion. » ou en tout cas « Elle a une opinion, je vais essayer de m'en faire une. » Le seul objectif du cours est d'essayer de vous mener à avoir une opinion sur de nombreux sujets sur lesquels vous n'en avez, a priori, aucune et sur lesquels vous devez en avoir.

**L'an dernier, nous avons réalisé une interview avec celui qui est pour nous un grand juriste, Eric Germain, le doyen de la faculté de droit de Nancy : c'est un peu notre Jean Carbonnier local. Nous étions revenus sur un engagement qui lui tient à cœur : la question de la GPA. Si l'on vous suit sur les réseaux sociaux, on peut voir que c'est une question qui vous tient à**

## **cœur également, pourquoi cet engagement en particulier ?**

C'est quelque chose qui, effectivement, me tient à cœur, à laquelle je n'aurais pas pensé avant particulièrement. Cela me tient à cœur parce que ce sont des enjeux de civilisation. Nous allons en parler dans le cours lorsque l'on abordera quelque chose qui paraît ou qui parut évident, c'est la distinction entre les personnes et les choses. Par les contrats de maternité de substitution, on traite les femmes et les grossesses de la femme comme des choses. Beaucoup de femmes, par contrainte économique, parce qu'elles sont pauvres, sont obligées de vendre leur grossesse. On ne peut dissocier les femmes de leur grossesse. Pour ma part, étant classique, je suis contre l'esclavage, donc je suis contre la GPA. Ce que nous sommes en train de faire, nous Occidentaux, c'est que nous mettons le reste du monde en esclavage. Nous le faisons par le droit, par des contrats, par des clauses, qui traitent les personnes comme des choses. Beaucoup de personnes disent que ça ne leur pose pas de problème, mais ça pose un problème en droit car nous confondons désormais personne et chose. Le fait que les juristes ne prennent pas position est dramatique. Chaque juriste devrait avoir une opinion, car la distinction entre les personnes et les choses est une question basique du droit.

**En épluchant votre page Facebook, nous sommes tombés sur un groupe dans lequel vous êtes membre. « Alain Juppé Président 2017 ! » : Êtes-vous de droite Marie-Anne Frison-Roche ?**

Je ne crois pas avoir invité Alain Juppé dans mon cours magistral pour qu'il parle de ses propres convictions. Je ne pense pas apparaître sur les plateaux de télévision quand lui-même apparaît, et je ne fais pas état de mes propres convictions politiques dans mes cours. Je ne pense pas que sur ma page Facebook, il y ait un grand panneau avec marqué «Science Po.» Je pense que ce sont deux choses distinctes.

Je n'identifie même pas, à vrai dire, Alain Juppé comme étant quelqu'un particulièrement de droite. Quand je regarde ce qu'il fait à Bordeaux, pour l'éducation, pour les différents quar-

tiers, pour les arts, pour l'architecture, pour le vin, je me contente de trouver que c'est quelqu'un qui sait incarner. Quelqu'un qui incarne une ville, quelqu'un qui sait incarner une population, quelqu'un qui sait incarner une histoire. Quand je regarde la définition de ce qu'est le politique, je pense que le politique ce sont des idées comme l'Etat, que ce sont des personnes, l'homme politique, ce qu'était éminemment François Mitterrand. Quelqu'un qui sait incarner une nation, un peuple, une histoire ; voilà la définition que je donnerais du politique, beaucoup plus que cette distinction que vous faites et que j'ai du mal à comprendre: la distinction gauche/droite.

**Quelles sont vos ambitions personnelles pour le futur ?**

Je n'ai aucune ambition pour ma part.

**Peut-être ministre, si Alain Juppé était élu Président de la République ? Membre du Conseil Constitutionnel ?**

Non, vous savez... Non, mon dévouement ne va pas jusque-là. J'admire beaucoup les ministres, y compris ceux actuels, c'est vraiment terrible d'être ministre. Quel dévouement il faut ! Vous vous dévouez toute la journée, vous ne prenez que des choix très difficiles, les décisions se situent toujours entre deux décisions épouvantables, et vous vous faites injurier à la télévision par des gens qui n'y connaissent rien, qui n'ont aucune responsabilité et qui gagnent beaucoup d'argent par ailleurs. Et vous vous faites agonir d'injures par ceux-là, qui ricanent. J'avoue que j'applaudis toute personne qui accepte cette épouvantable corvée, qu'est de devenir ministre. Donc non, en ce moment je n'ai absolument aucune ambition pour moi-même. 🙄

«Je n'identifie même pas, à vrai dire, Alain Juppé comme étant quelqu'un particulièrement de droite.»